



# Technicien/ne Supérieur/e Systèmes et Réseaux

**Lieu de la Formation**  
Afpar de Saint André

RNCP 37682

## Diplôme visé :

Titre Professionnel de Niveau 5 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 01/09/2023) composé des 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

**Durée de la formation**    **En centre**    **En entreprise**  
8 mois / 1260 h                      1015 h                      245 h

## Métier

Le/la technicien/ne supérieur/e systèmes et réseaux assiste les utilisateurs dans la manipulation de leur équipement numérique. Il/elle contribue au développement des compétences des utilisateurs en expliquant les règles de sécurité et de bon usage des logiciels et des outils collaboratifs en ligne et apporte l'aide nécessaire à leur synchronisation. Quotidiennement, il/elle vérifie que les sauvegardes de tous les éléments de l'infrastructure (serveurs et équipements actifs du réseau) ont été réalisées. Il/elle surveille tous les équipements systèmes et réseaux et les journaux de sécurité et réagit lorsqu'il/elle reçoit des alertes. A tout moment, il/elle peut être sollicité par le centre de services pour diagnostiquer et résoudre les dysfonctionnements relevant du système, du réseau ou de la téléphonie sur IP. Il/elle rétablit l'accès aux ressources partagées et aux applications. Il/elle maintient et exploite le domaine Active Directory et les ressources partagées.

## Objectifs de la formation

- Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs
- Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation

## Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

### CCP 003140 - Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs

- Assurer le support utilisateur en centre de services
- Exploiter des serveurs Windows et un domaine Active Directory
- Exploiter des serveurs Linux
- Exploiter un réseau IP

### CCP 003141 - Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation

- Maintenir des serveurs dans une infrastructure virtualisée
- Automatiser des tâches à l'aide de scripts
- Maintenir et sécuriser les accès à Internet et les interconnexions des réseaux
- Mettre en place, assurer et tester les sauvegardes et les restaurations des éléments de l'infrastructure
- Exploiter et maintenir les services de déploiement des postes de travail.



## Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

## Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise
- Evaluation de la satisfaction.

## Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
<b>Période d'intégration</b>	1	35
<b>Module 1</b> : Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs	12	420
<b>Module 2</b> : Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation	14	490
<b>Période en entreprise</b>	7	245
<b>Module de synthèse</b>	1	35
<b>Session d'examen</b>	1	35



## Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

### L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

## Les prérequis

- Avoir un niveau BAC (général, technique ou professionnel) ou équivalent (Titre Pro)
- Avoir des connaissances de base en anglais (niveau B1) pour la lecture des documentations techniques, l'utilisation de logiciels
- Utilisation avancée du poste de travail et bonnes connaissances informatiques.

## Les aptitudes requises

- Capacité d'adaptation,
- Capacité à travailler en équipe (écoute, négociation, travail collaboratif),
- Bonne capacité d'abstraction et de raisonnement logique,
- Curiosité et intérêt pour les nouvelles technologies,
- Savoir communiquer dans un contexte professionnel à l'oral et à l'écrit.

## Modalités d'accès

1. Inscription :
  - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : [www.afpar.re](http://www.afpar.re)
  - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
  - c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

## Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

## Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

## Débouchés

- Accès à l'emploi Technicien/ne Supérieur/e Systèmes et Réseaux (ROME I1401)

### Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Voir la fiche métier sur [www.afpar.re](http://www.afpar.re)

## Suite de parcours

- Formation complémentaire : Certificat Complémentaire de Spécialisation (CCS) : Administrer les serveurs Linux. Il permet d'accéder aux emplois d'administrateur Linux chez les éditeurs de logiciels ou les hébergeurs de sites Web ou les opérateurs Cloud

## Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

## Indicateurs

Nouvelle formation



**0 810 800 810**

prix d'un appel local

### Points contacts AFPAR

**Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43**  
**Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80**  
[www.afpar.re](http://www.afpar.re)



Cofinancé par  
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

